



N



O



Jaux

Bulletin d'informations
de la Commune
de Jaux N° 19

Octobre 2026

Les réunions de quartier : un temps d'échange qui se poursuit par des actions concrètes

Ces rencontres ont pour objectif de favoriser les échanges avec les habitants, de rester à leur écoute et de mieux identifier les besoins et les attentes propres à chaque quartier.

Cet été, la commune a organisé des réunions de quartier à Dizocourt, Port Varenne, rue Charles Ladame, rue de la République ainsi qu'à Varanval.

Chaque réunion a débuté par une présentation des élus présents et un rappel des principales informations pratiques concernant les services communaux : horaires d'ouverture de la mairie, de l'agence postale et de la médiathèque, permanence pour les sacs poubelle, mais aussi quelques rappels sur la vie quotidienne, comme les horaires de sortie des poubelles, ceux de l'éclairage public ou encore l'entretien des trottoirs.

Un point a ensuite été fait sur les travaux réalisés, en cours ou à venir dans la commune : rénovation de l'église, travaux dans la cour de l'école, requalification de la voirie de la rue des Racques et rue des Gravelles, aménagement d'un local pour les adolescents, amélioration du confort dans les classes à la suite de la canicule, rénovation énergétique de la mairie et travaux dans les bâtiments publics.



Ces échanges ont également permis de recueillir les remarques et les demandes des habitants. Plusieurs d'entre elles ont déjà donné lieu à des actions concrètes :

- intervention d'un prestataire extérieur pour l'entretien du lotissement Port Varenne
- mise en place de groupes de travail par secteur sur les questions de sécurité routière
- prise en charge de l'abattage d'arbres lorsque cela s'est avéré nécessaire
- demande d'informations sur les dates d'intervention pendant les moissons, afin de permettre aux habitants de fermer leurs fenêtres
- projet d'installation de nouveaux bancs publics
- mise en place d'un sondage auprès des habitants sur les horaires de l'éclairage public
- mise en œuvre d'actions visant à réguler la présence des pigeons sur le territoire communal, notamment dans les secteurs où leur nombre et les nuisances occasionnées sont devenus importants.



D'autres actions sont également à l'étude et feront l'objet de points d'avancement dans les prochaines éditions d'Infos Jaux.

Écouter, agir et améliorer le quotidien : c'est tout le sens de ces réunions de quartier.

FACE AUX FORTES CHALEURS : DES AMÉNAGEMENTS CONCRETS POUR PROTÉGER PETITS ET GRANDS

La récurrence des épisodes de fortes chaleurs nous conduit à adapter progressivement notre cadre de vie et nos bâtiments communaux. Face à cet enjeu, la commune a engagé dès cet été plusieurs réalisations et programmé de nouveaux aménagements, au bénéfice des écoliers comme de l'ensemble des habitants.

À L'ÉCOLE : PRÉSERVER LE CONFORT ET LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

Des interventions ciblées dans les classes, le dortoir et la cour de récréation.

Plusieurs actions ont été engagées pour améliorer les conditions d'accueil des enfants et mieux faire face aux fortes chaleurs :

- **Végétalisation de la cour (juin 2026)** : une partie du bitume a été remplacée par un sol perméable et des arbres (*Acer campestre*) ont été plantés afin de renforcer la végétation et de créer progressivement davantage d'ombre.



- **Brasseurs d'air au plafond** : huit appareils ont été installés à titre d'essai dans deux classes en août dernier, trois autres le seront en octobre. L'équipement sera progressivement étendu à l'ensemble des classes d'ici au printemps prochain.

- **Protection contre le rayonnement solaire** : des films réfléchissants anti-chaud ont été posés sur les vitrages les plus exposés au soleil. Ce dispositif sera étendu à d'autres surfaces vitrées.

- **Climatisation ciblée** : d'ici au printemps prochain, des équipements seront installés dans le dortoir des maternelles et dans l'ancienne bibliothèque, qui pourra également servir de pièce refuge fraîche lors des épisodes de forte chaleur.

- **À l'étude** : l'installation d'un brumisateur dans la cour pourrait venir compléter les solutions envisagées.

POUR TOUS LES HABITANTS : DES « REFUGES-FRAÎCHEUR »

Des espaces publics climatisés pour se mettre au frais et rester au contact de la vie locale.

Afin de permettre à chacun de disposer d'un lieu frais lors des épisodes de forte chaleur, plusieurs bâtiments communaux seront équipés de climatiseurs d'ici l'été prochain :

- **La médiathèque** : un espace frais et accueillant permettant de conjuguer confort, lecture et activités culturelles.
- **La petite salle des fêtes** : un lieu où venir se rafraîchir et passer un moment convivial, autour de jeux de société ou d'un repas tiré du panier.
- **La mairie** : pour améliorer le confort d'accueil du public et les conditions de travail des agents.

D'autres aménagements sont à l'étude : transformer des espaces verts de proximité en îlots de fraîcheur, en y plantant des arbres à développement rapide pour offrir des espaces de détente ombragés.

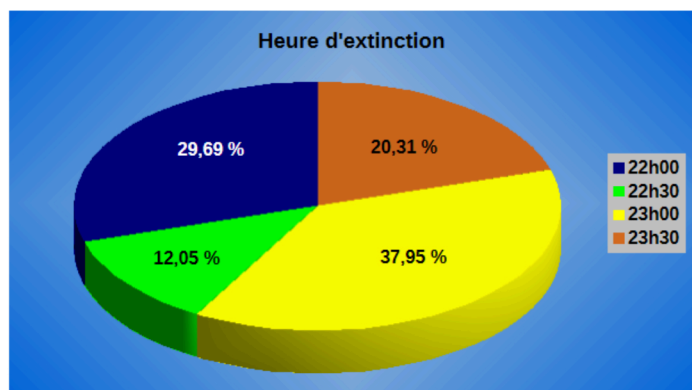


POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE, REJOIGNEZ-NOUS SUR LA PAGE FACEBOOK :

<https://www.facebook.com/commune.deJaux/>



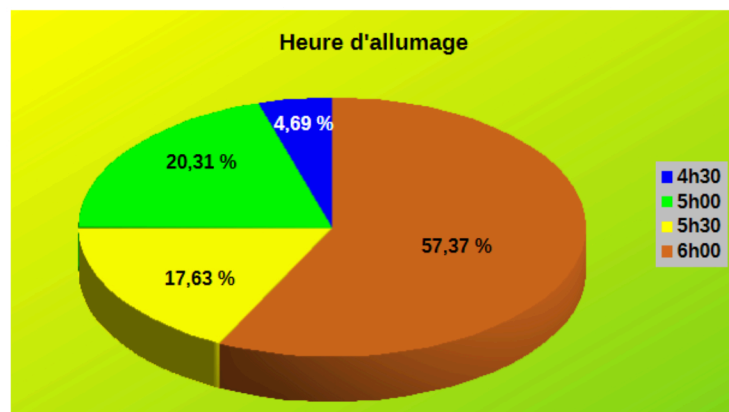
Éteindre mieux, éclairer juste : les résultats du sondage



- L'heure d'extinction à 23h00 l'emporte nettement avec 37,95 % de personnes favorables à cet horaire.
- Une large majorité d'entre vous (57,37%) a choisi une heure d'allumage des lampadaires à 6h00.

Du 18 septembre au 2 octobre, nous vous avons sollicités pour connaître vos souhaits en matière d'éclairage public.

Vous avez été 448 à répondre : 73 % par internet et 27 % en format papier.



Passage de relais au secrétariat de mairie

Marie-Grâce LIVET et Mariame YANSANE ont tourné la page de leur vie professionnelle pour profiter d'une retraite bien méritée. Nous tenons à les remercier pour leur excellence opérationnelle et la qualité de leur travail. Désormais, Julie RIGAULT assure les permanences de l'agence postale, la Comptabilité ainsi que la gestion des manifestations et Fatmat SIDIBE prend la responsabilité de l'Etat civil et des affaires scolaires et sociales. Nous leur souhaitons la bienvenue et de prendre beaucoup de plaisir dans ces nouveaux postes.

Nouveaux horaires de l'agence postale

Lundi : de 14h30 à 18h30
 Mercredi : de 8h30 à 12h30
 Vendredi : de 8h30 à 12h30

Démarchage à domicile : soyez vigilants !

De manière générale, la mairie ne cautionne ni ne garantit les services ou produits proposés par des entreprises réalisant du démarchage à domicile.

Face à cette pratique, nous appelons chacun à faire preuve de vigilance :

- Ne communiquez jamais d'informations personnelles ou bancaires.
- Demandez une carte professionnelle ou tout document attestant l'identité des démarcheurs et prenez en une photo avec votre téléphone.
- Prenez le temps de vérifier les offres avant de signer un quelconque contrat et vérifiez bien que la date indiquée est bien la date du jour (à cause du délai légal de rétractation)
- Ne versez jamais d'acompte : la loi interdit aux démarcheurs à domicile de demander un acompte ou un paiement de quelque nature que ce soit pendant le délai de rétractation légal de 14 jours



APPLICATION MA MAIRIE EN POCHE

- Recevez en temps réel sur votre smartphone les dernières infos et alertes de la mairie. Il vous suffit de télécharger l'application «Ma mairie en poche» à partir de Google Play ou de l'Apple Store.
- Puis choisissez la commune. Vous serez ainsi informés des événements à venir.



Le site de la commune est mis à jour continuellement et vous informe sur de nombreux sujets :

- Les conseils municipaux - l'éducation et la jeunesse - Les grands projets - L'urbanisme
- Vos démarches administratives -.... Rendez-vous sur www.jaux.fr



Quand le patrimoine se découvre aussi en musique

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

19 et 20 SEPTEMBRE 2026 : 2 jours d'ouverture exceptionnelle de l'église Saint-Pierre



Un succès !

Après les travaux de restauration de la Nef, l'association les Amis de l'Eglise Saint-Pierre de Jaux, en partenariat avec la mairie, a proposé une redécouverte de notre église à l'occasion d'animations proposées dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine.

Ce sont plus de 160 visiteurs qui ont participé aux différentes animations : visite libre, visites guidées et concert de l'ensemble Chœur à Cœur.

Tout au long de ce week-end, les Jauens de tous âges ont manifesté leur intérêt et leur attachement à notre patrimoine culturel que représente l'église Saint-Pierre mais également leur satisfaction de constater la qualité de la restauration et l'éclat retrouvé de la Nef.

Nous vous remercions pour votre soutien et vos encouragements pour la suite de la restauration de l'église de notre village.



Expression libre

Jaux en mieux : à l'écoute des habitants

La récente réunion de quartier de la rue de la République a permis aux habitants d'exprimer plusieurs préoccupations qui méritent d'être entendues : sécurité routière, éclairage public, entretien de la voirie et propreté de notre commune.

Ces sujets touchent directement à notre cadre de vie. Plusieurs habitants constatent notamment un manque d'entretien dans différents quartiers. Cette situation interroge sur les moyens humains consacrés à l'entretien de nos rues et espaces publics. Demander aux habitants de participer eux-mêmes à certaines tâches d'entretien ne peut, selon nous, constituer une réponse durable à cette problématique.

La sécurité routière et l'éclairage public nécessitent également une attention particulière afin que chacun puisse circuler sereinement dans notre village.

Élus de l'opposition, nous continuerons à être présents sur le terrain, à écouter vos préoccupations et à les porter au sein du conseil municipal. Notre rôle est aussi de questionner, proposer et veiller à ce que les attentes des Jauennes et des Jauens soient entendues.

INFORMATION UTILE

Les procès verbaux des séances de conseils municipaux sont disponibles sur le site internet de la mairie en choisissant

<https://www.jaux.fr/ma-mairie/le-conseil-municipal/comptes-rendus/>

Si vous n'avez pas accès à internet, la mairie peut vous transmettre une copie de ces procès verbaux. Merci de faire votre demande en contactant la mairie au 03 44 83 40 05.

INFORMATION Baby-Sitting et Soutien scolaire

Baby-Sitter : **Sarah NÉOLAS**, 18 ans - Tél. : 06 30 90 63 08, **Julie NÉOLAS**, 15 ans - Tél. : 07 85 76 69 84

Si vous souhaitez apparaître dans cette liste, merci de vous faire connaître à l'adresse électronique suivante :

contact@mairie-jaux.fr (indiquez votre nom, prénom, âge et numéro de téléphone).

Ces informations seront disponibles en mairie et publiées dans les prochains Infos Jaux, ainsi que sur le site internet de la municipalité :

<https://www.jaux.fr/vivre-a-jaux/la-vie-associative/annuaire-5/> (filtrer l'annuaire sur « Baby-Sitting »).

